



CC Briance-Combade (Siren : 248719338)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Châteauneuf-la-Forêt
Arrondissement	Limoges
Département	Haute-Vienne
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	11/12/2002
Date d'effet	11/12/2002

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Yves LE GOUFFE

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	4, place Eugène Degressat
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	87130 CHATEAUNEUF-LA-FORET
Téléphone	05 55 69 39 32
Fax	05 55 69 46 88
Courriel	cdc@briancecombade.fr
Site internet	www.cc-briance-combade.com

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	5 618
-----------------------------	-------

Densité moyenne 24,16

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 10

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
87	Châteauneuf-la-Forêt (218704005)	1 583
87	La Croisille-sur-Briance (218705101)	679
87	Linards (218708600)	1 126
87	Masléon (218709301)	287
87	Neuvic-Entier (218710507)	952
87	Roziers-Saint-Georges (218713006)	182
87	Saint-Gilles-les-Forêts (218714707)	44
87	Saint-Méard (218717007)	366
87	Surdoux (218719300)	46
87	Sussac (218719409)	353

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 26

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Autres actions environnementales <i>Création, développement, promotion de parc éolien</i>
Sanitaires et social
- Action sociale <i>- accueil de loisirs sans hébergement implanté à Châteauneuf la Forêt - création, aménagement, gestion et entretien de halte garderies, crèches, multi accueils, relais d'assistantes maternelles et de lieux d'accueil enfants parents (bâtiments situés à Linards)</i>
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs <i>- création, aménagement et entretien d'un CLSH - création, aménagement et entretien de Halte-garderies - création, aménagement et entretien de crèches - point information jeunes - point information services - construction, aménagement, gestion et entretien de nouveaux équipements culturels, sportifs et socioculturels - aménagement, gestion, entretien, développement et mise en réseau des bibliothèques - aménagement, gestion, entretien et développement du cinéma de Châteauneuf le Forêt - - aménagement, gestion, entretien et développement du gymnase de Châteauneuf la Forêt</i>

#### - Activités péri-scolaires

*mise en place et développement d'activités pour la jeunesse ainsi définies : - activités pouvant s'inscrire dans le cadre de contrats élaborés en partenariat avec les services de l'Etat, la CAF, le Conseil Général, le Conseil Régional à l'exception : des activités relevant de l'organisation de compétitions sportives, des garderies péri scolaires - point information jeunesse - point information services*

#### - Activités culturelles ou socioculturelles

*Soutien et mise en oeuvre d'animations : - organisation d'un comice agricole - organisation d'un festival culturel de la communauté de communes - subvention aux associations répondant aux critères suivants : l'association doit avoir une activité affirmée rayonnant sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes, toute subvention attribuée devra l'être exclusivement pour un projet ponctuel ou événementiel, à l'exclusion de toute aide au fonctionnement*

#### Aménagement de l'espace

##### - Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

##### - Schéma de secteur

##### - Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

#### Voirie

##### - Création, aménagement, entretien de la voirie

*- création et entretien de voies nouvelles nécessaires aux activités économiques - aménagement et entretien, à l'exception des opérations de sûreté et de la circulation des voies : Châteauneuf la Forêt : VC5, VC7, VC43, VC43A, VC54 St Méard : VC6 La Croisille : VC42 Neuvic : VC25*

#### Développement touristique

##### - Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

*office de tourisme de Châteauneuf la Forêt*

#### Logement et habitat

##### - Politique du logement non social

*- programmation, réalisation, entretien et gestion de nouveaux logements sociaux et locatifs - adhésion aux organismes favorisant la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine privé et public - aménagement, gestion et entretien des logements locatifs de : Masléon : 4 logements avec dépendances situés centre bourg section A parcelles n°234, 1010, 1147*

##### - Politique du logement social

##### - Action et aide financière en faveur du logement social

##### - Action en faveur du logement des personnes défavorisées

##### - Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

*mise en oeuvre et suivi d'une OPAH mesures d'accompagnement des aides existantes dans le cadre de l'OPAH, du label "Fondation du patrimoine" et de tout autre programme*

#### Autres

##### - Préfiguration et fonctionnement des Pays

*Approbation de la Charte du Pays Monts et Barrages et adhésion au Syndicat mixte Monts et Barrages*

##### - Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)

##### - NTIC (Internet, câble...)

*création, mise en place, gestion et suivi de nouvelles techniques d'information et de la communication: - mise en place d'un intranet accessible aux communes membres - participation aux actions mise en place pour le développement de la desserte en "haut et très haut débit" le conseil communautaire a demandé son adhésion à DORSAL*

##### - Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

##### - Création et gestion des maisons de services au public

##### - Autres

*- approbation de la Charte du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin et adhésion au syndicat mixte de Millevaches en Limousin - réalisation d'études en vue du transfert de nouvelles compétences - création et suivi de ZDE - création développement promotion de parc éolien - Numérisation du cadastre des communes membres de la communauté de communes acquisition, aménagement et entretien de forêts en vue de la constitution de massifs forestiers : dont la superficie sera au minimum de 5 ha ou dont les terrains seront attenants aux massifs déjà acquis à*

*l'exception : - des massifs forestiers inclus dans les périmètres de protection des captages d'eau potable tel que défini par la loi sur l'eau - des dons et legs consentis aux communes - des transferts de biens de section aux communes - Compétence supplémentaire "gestion des eaux pluviales urbaines", telle que définie à l'article L. 2226-1 du CGCT*

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
87	Syndicat Energies Haute-Vienne (258708585)	SM ouvert	383 502
87	SM départemental pour l'élimination des déchets ménagers et assimilés (258700251)	SM ouvert	152 654
87	PETR du Pays Monts et Barrages (200049278)	SM ouvert	23 563
19	SM de gestion du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin (251900130)	SM ouvert	106 673
87	Syndicat d'aménagement du bassin de la Vienne (200024743)	SM fermé	85 188
87	Conservatoire intercommunal de musique et de danse en Haute Vienne (200039444)	SM fermé	29 604
87	Syndicat mixte DORSAL (258728658)	SM ouvert	652 977

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)